



Réduire les déchets plastique dans la restauration et les commerces : trucs et astuces

Le saviez-vous ? Seulement 21% du plastique est recyclé en France.

Notre conseil : engagez-vous vers la réduction des déchets plastique très nocifs pour les océans et valorisez ce choix vis-à-vis de vos clients

Vous pouvez réduire vos déchets plastique facilement de moitié (soit des centaines de kilos de plastique en moins par an !)

Voici quelques pistes qui peuvent avoir des effets importants.

1/ Pailles et restauration

- Ne proposez pas de paille systématiquement : mettez les à disposition dans une zone libre service
- Choisissez des pailles réutilisables : inox, bambou
- Choisissez des pailles jetables sans plastique : papier, pailles en paille, canne à sucre
- Pour la consommation sur place, utilisez de la vaisselle réutilisable
- Evitez au maximum les objets plastique inutiles : cf cadeaux sous blister pour les enfants, pic à steak, moules en plastique pour consommer des moules, tiges pour ballon gonflable...

2/ Glaces

- Privilégiez le cornet : soit vous vendez uniquement au cornet, soit vous incitez à choisir plutôt le cornet (davantage mis en avant, moins cher...)
- Et si vous gardez un pot : choisissez-le en canne à sucre et proposez des petites cuillères en amidon de maïs ou en bois

3/ Distribution / repas à emporter

- Inviter les gens à avoir leurs couverts (éventuellement incitez-les avec une réduction)
- Permettez à vos clients de venir avec leur contenant et faites-le savoir
- Evitez de remettre un sac en plastique en invitant vos clients à s'en passer ou à avoir un sac réutilisable. Choisissez plutôt des sacs en papier
- Privilégiez du papier ou du carton quand c'est possible (sandwich, roll up, wrap...)

Ils l'ont fait !

- La ville de Cannes a demandé à tous ses kiosques de vente à emporter de bannir le plastique : pas de paille, le moins de produits à usage unique et le recours à du plastique biosourcé pour ce qui reste
- La ville des Sables d'Olonne a interdit les pailles

Pour tout savoir sur l'association : www.noplasticinmysea.com

L'association No Plastic in my Sea invite à réduire consommation et production de plastique, seule solution pour réduire la pollution plastique des océans.

Elle est soutenue par le Ministère de la transition écologique et solidaire et la Fédération Française de Voile.